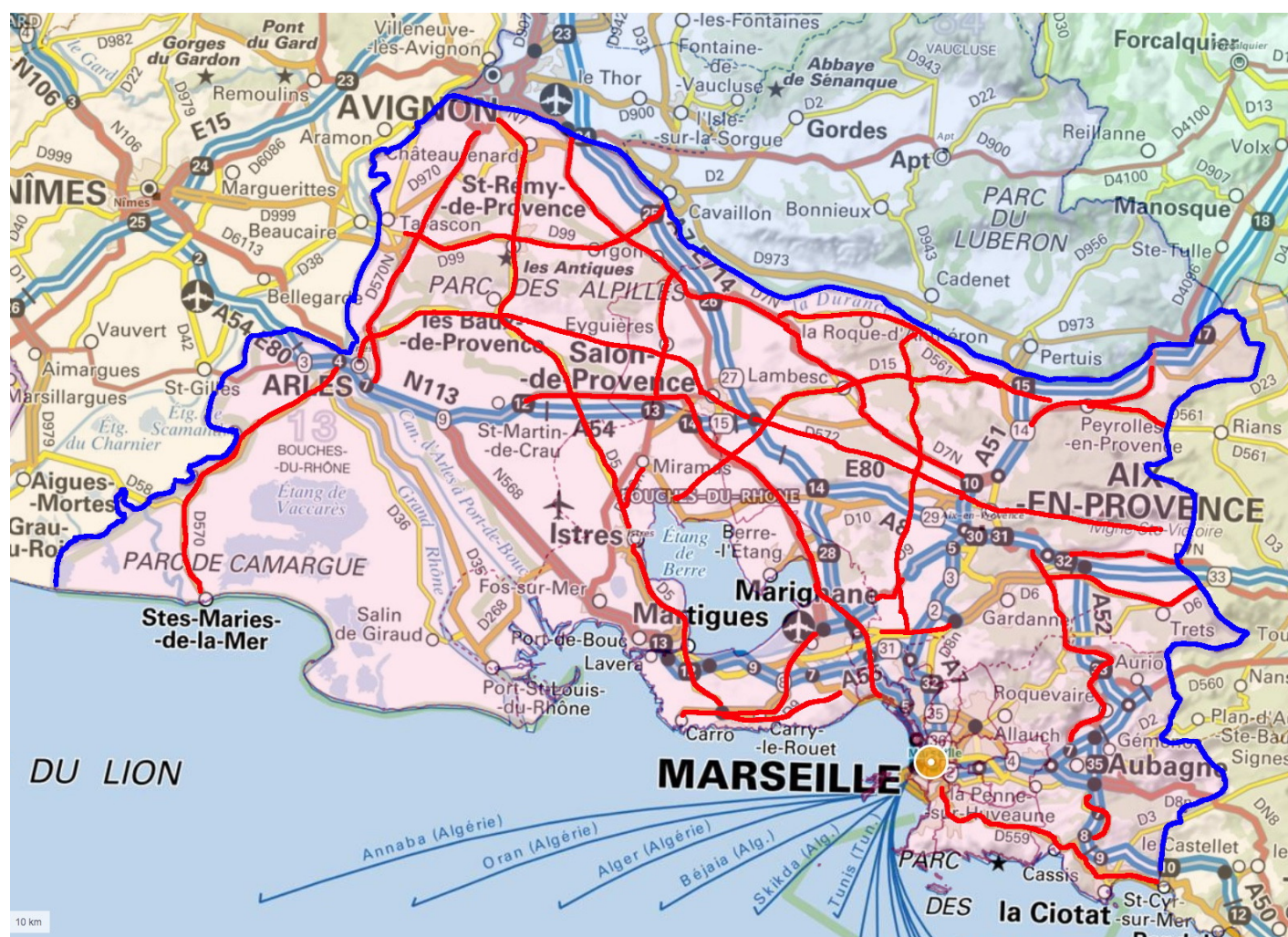


## 13 Bouches-du-Rhône

Analyse de la mortalité sur les voies hors agglomération et hors réseau autoroutier pendant 10 années (2006/2015)

Les 13 voies où ont été observé le plus de tués, représentant moins de 21% de la longueur totale des routes sans séparateur médian, concentrent 51% des tués.

Carte des voies



### Commentaire

Les Bouches-du-Rhône sont traversées par un réseau très dense d'autoroutes et de routes à 2x2 voies. L'ensemble des nombres de tués par km de voie pour toutes les RD est élevé comparativement aux autres départements. Néanmoins, la valeur de 21% du kilométrage des RD correspondant à 51% des tués est dans la norme des départements contenant une très grande métropole. Les 15 voies les plus accidentogènes sont réparties sur tout le territoire (à l'exception de la Camargue) et certaines suivent le même tracé qu'une voie avec séparateur médian.

**L'objectif de cette étude a été de déterminer quelles sont les voies sur lesquelles sont observés les plus grands nombres de décès, de les représenter sur une carte et de calculer le pourcentage de leur longueur par rapport à la longueur totale des voies sans séparateur médian.**

	n° de voie	nb. de tués	nb. de km	nb.tués/km	cumul tués	cumul km	% de voies	% de tués
1	D569	17	21	0,81	17	21	0,69	3
2	D7N	43	60	0,72	60	81	2,64	11
3	D6	16	25	0,64	76	106	3,46	13
4	D9	21	35	0,60	97	141	4,60	17
5	D559	24	41	0,59	121	182	5,94	21
6	D570	34	68	0,50	155	250	8,16	27
7	D113	32	68	0,47	187	318	10,38	33
8	D96	19	47	0,40	206	365	11,92	37
9	D99	14	38	0,37	220	403	13,16	39
10	D543	14	40	0,35	234	443	14,46	41
11	D561	15	52	0,29	249	495	16,16	44
12	D15	15	54	0,28	264	549	17,92	47
13	D5	21	81	0,26	285	630	20,57	51
14	D10	16	77	0,21	301	707	23,08	53
15	D17	16	110	0,15	317	817	26,67	56

#### Précisions :

Précisions :

- 1<sup>re</sup> colonne, la liste des voies, repérées par leur n°, qui comptent le plus de tués.
- 2<sup>e</sup> colonne, le nombre de kilomètres de chaque voie.
- 3<sup>e</sup> colonne, le nombre de tués correspondant à chaque voie.
- 4<sup>e</sup> colonne, le « nb.tués/km » est le nombre de tués par km de voie, rapport entre les chiffres des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> colonne.  
**La valeur du nb.tués/km mesure l'accidentalité au kilomètre de voie.**  
 L'ordre des lignes du tableau correspond à l'ordre décroissant du nb.tués/km.
- 5<sup>e</sup> colonne, le « cumul tués » figurant à la ligne n est le nombre total des tués de toutes les voies de 1 à n,  
 Le nombre figurant à la dernière ligne est le nombre total de tués des voies du tableau, résultat de l'addition de toutes les valeurs de cette colonne.
- 6<sup>e</sup> colonne, le « cumul km » figurant à la ligne n est la somme des longueurs de toutes les voies de 1 à n,  
 Le nombre figurant à la dernière ligne est la longueur totale des voies du tableau, résultat de l'addition de toutes les valeurs de cette colonne.
- 7<sup>e</sup> colonne, le « % km voies » figurant à la ligne n est le rapport entre le « cumul km » de la ligne n et la longueur totale des voies sans séparateur médian du département (cf. données).
- 8<sup>e</sup> colonne, le « % de tués » figurant à la ligne n est le rapport entre le « cumul tués » de la ligne n et le nombre total de tués du département sur les voies sans séparateur médian (cf. données).

**Remarque :** plusieurs RD (D5, D6, D9) ont peut être vu augmenter au cours des 10 années les longueurs de leurs tronçons à 2x2 voies, ce qui entraîne une imprécision dans la détermination des longueurs de leur partie sans séparateur médian. Toutefois, cette imprécision n'affecte pas les conclusions générales.

#### Données :

Surface : 5087 km<sup>2</sup>

1.993.177 habitants (2013)

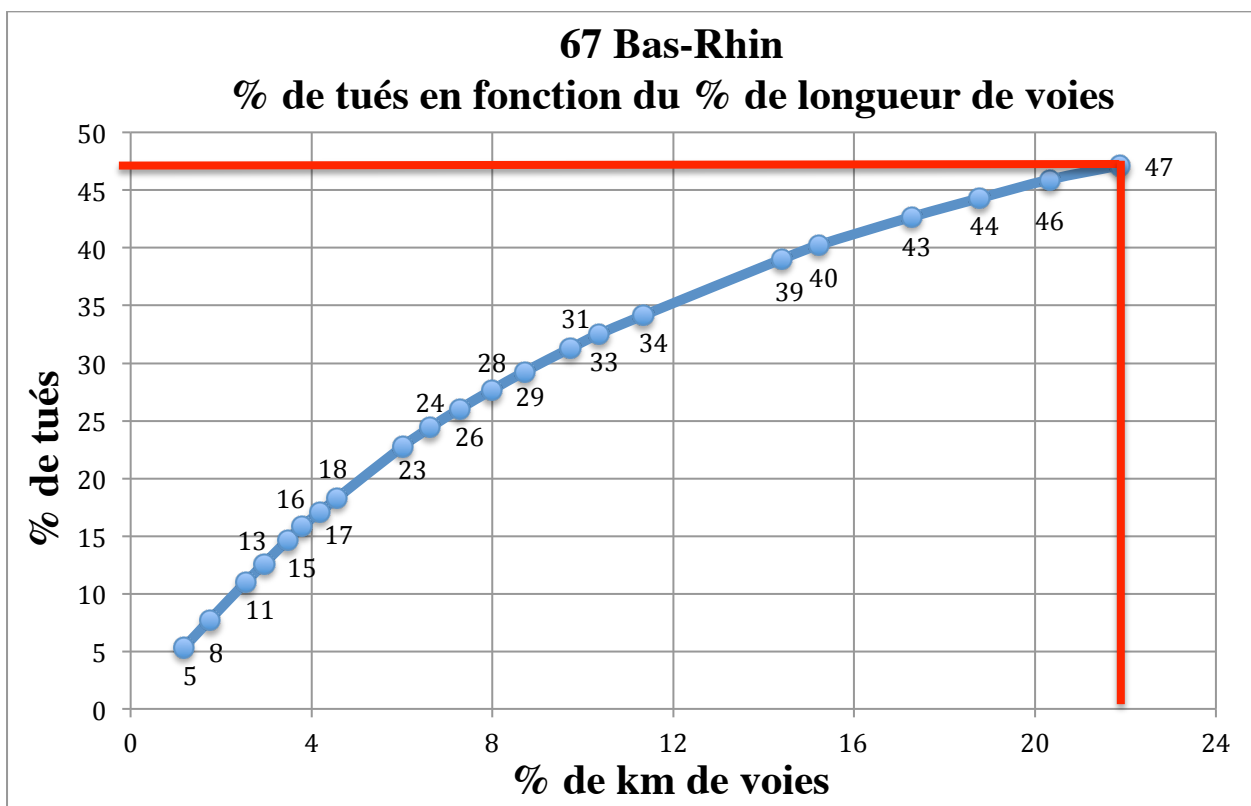
densité : 392 habitants/km<sup>2</sup>

nombre total de tués sur les voies sans séparateur médian : 564

RN et RD sans séparateur médian : 3063 km (2010)

Autoroutes (215km) et RN à 2x2 voies (106 km) : 321 km

Les deux dernières colonnes du tableau permettent de tracer le graphique ci-dessous :



**15 voies représentant 21 % du kilométrage comptent 51 % des tués.**